

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUILLET 2020

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

- Mise en place des Délégations
 - 1 - CCID (Commission Communale des Impôts Directs)
 - 2 - ATD (Agence Technique Départementale)
 - 3 - Correspondant Défense
 - 4 - AGEDI (Logiciel de gestion Communale)
- Mise en place des Commissions Municipales
 - 1 - REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE
 - 2 - APPELS D'OFFRES
 - 3 - TRAVAUX
 - 4 - SOCIAL

PRESENTS

Patrick de BOISSIEU, le Maire
Jean-Luc SPLITT le 1° Adjoint,
Jérôme TALUT le 2° Adjoint
David IMBERT
Jean Pierre POUCHAIRET
Régis RIGONI

LES DELEGATIONS

1 - CCID

l'administration fiscale désignera les membres qui la constitue parmi les 24 personnes proposées par le Conseil. Les critères de choix étaient par ordre alphabétiques les personnes connues comme résidents permanents à COUNOZOULS ;

2 - ATD

Titulaire : Jérôme TALUT
Suppléant : Régis RIGONI

3 - Correspondant Défense

Titulaire : David TOBIE

4 - AGEDI

Titulaire : Jean-Luc SPLITT

Sur l'ensemble de ces délégations, titulaires et suppléants, le Conseil s'est prononcé favorablement à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est close à 19 h 15.

Rédaction : Patrick de Boissieu
à COUNOZOULS le 23 juillet 2020

QUESTIONS DIVERSES

Un échange a suivi sur des questions diverses...

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

1 - REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE

Titulaire : Jean-Pierre POUCHAIRET
Suppléant : David IMBERT

2 - APPELS D'OFFRES

Patrick de BOISSIEU
Jean-Luc SPLITT
Jérôme TALUT
Jean-Pierre POUCHAIRET

3 - TRAVAUX

Patrick de BOISSIEU
Régis RIGONI
Jérôme TALUT

4 - SOCIAL

Patrick de BOISSIEU
Jean-Luc SPLITT
Jean-Pierre POUCHAIRET

Sur l'ensemble de ces Commissions, le Conseil s'est prononcé favorablement à l'unanimité

ELECTIONS COMMUNAUTE DE COMMUNE AUDE PYRENEES

Présent à l'assemblée de la Communauté de Communes Pyrénées Audoise, Patrick de BOISSIEU a exposé les résultats de l'élection du Président, des Vice Présidents et du Bureau.

Francis Savy a été réélu Président par l'Assemblée des délégués (bulletins secrets, majorité absolue dès le premier tour)

Ce dernier élu a proposé de réduire le nombre de Commission et de Vice-Présidents à 7 (antérieurement 14).

Tous les Vice-Présidents candidats ont été élus.

TRAVAUX

- Eclairage public : Installation d'un mât (à la Tour) en remplacement d'une console : travaux préparés par les Employés municipaux, pose et raccordement confiés à AXAT ELEC, il a été décidé de le relancer pour une intervention rapide.

- RD 84 : Cette voie départementale sera interdite à la circulation des véhicules entre la Forge et la scierie du 4 au 14 Août sauf :

- les Samedis et Dimanches
- La nuit entre 17h30 et 8h30
- entre 12h et 13h 30

Une réflexion a été menée pour mesurer les conséquences de cette interruption du trafic. Les mesures d'organisation à prendre ont été confiées aux résidents à COUNOZOULS, membres du Conseil.

COURS DE YOGA

Agnès Faucher, habitante de Sainte Colombe est professeur de YOGA diplômée. Elle propose de faire profiter de ses cours les personnes des villages du Madres qui le souhaiteraient.

Patrick de Boissieu a demandé aux membres du Conseil présents s'ils étaient d'accord pour mettre à la disposition de cette activité la Salle des fêtes de Counozouls sans contrepartie autre que celle d'en assurer l'usage dans les conditions normales de respect des lieux.

SIGNALETIQUE

Il a été évoqué le manque de signalisation et d'information sur les points d'intérêt et les activités en cours ou en projet dans le village (Expo au lavoir, Bar lo Gispet, Epicerie La Souche, Brasserie Sylvatica....) Proposition est faite aux volontaires de mener une réflexion pour indiquer aux visiteurs ces points d'intérêt par une signalétique adaptée.

FETES DE L'ETE

Il a été remarqué et signalé dans les rues du village l'absence d'évènement habituellement organisé le 14 Juillet.

Les membres présents ont échangé leurs points de vue tenant compte de la période particulière que nous traversons en lien avec le COVID 19, et à ce moment particulier de l'année qui voit le village se remplir de résidents de provenances diverses (conditions favorables à la diffusion du virus).

Question posée : Peut-on envisager d'organiser un évènement public le 15 Août tout en respectant les règles sanitaires ?

LES ENCOMBRANTS ET LE PARCHEMIN

Le contrat qui liait la Communauté de Commune et l'Association LE PARCHEMIN a été interrompu.

Le local où nous avons tous l'habitude d'entreposer les encombrants n'étant plus vidé régulièrement s'est trouvé plein à ce jour, et les dépôts des encombrants faits dorénavant devant le local deviennent des dépôts sauvages finterdits.

Il a été décidé

- d'organiser le déménagement complet du local du Parchemin avec les moyens du bord (ceux des membres du Conseil) vers la déchetterie d'Axat. Cette action est prévue le matin du Samedi 1^{er} Août

- de demander aux habitants et résidents de faire le maximum avec leurs propres moyens pour acheminer ces objets à la déchetterie d'AXAT (une fiche d'information sur les horaires a été distribuée dans les boîtes à lettres).

- de demander aux habitants de prévenir la Mairie en cas d'impossibilité pour tenter de régler le problème.

Rédaction : Patrick de Boissieu
à COUNOZOULS le 23 Juillet 2020